

Bélarus: des députés français veulent renforcer la pression sur le régime de Loukachenko

PAR AGENCE FRANCE-PRESSE
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 29 JUIN 2021

Une mission de députés français a plaidé mardi pour un renforcement des pressions sur le pouvoir autoritaire du président biélorusse Alexandre Loukachenko, notamment la possibilité pour les victimes du régime d'engager des poursuites en France.

Une mission de députés français a plaidé mardi pour un renforcement des pressions sur le pouvoir autoritaire du président biélorusse Alexandre Loukachenko, notamment la possibilité pour les victimes du régime d'engager des poursuites en France.

Cette mission conduite par le député Frédéric Petit (MoDem, centre), élu des Français de l'étranger, s'est rendue mi-juin en Pologne et en Lituanie, voisines du Bélarus, pour étudier les moyens de favoriser une transition démocratique dans ce pays.

« Maintenant, il faut montrer les dents » contre le régime de Loukachenko, a déclaré M. Petit à la presse à Paris, citant l'opposante Svetlana Tikhanovskaïa rencontrée lors de ce voyage.

« On est à la limite d'un Etat terroriste », a ajouté M. Petit.

Le député Jean-Michel Clément (groupe Libertés et Territoires, classé au centre), également membre de la mission, a quant à lui souligné le danger de voir « une petite Corée du Nord naître aux portes de l'Europe, dans l'ombre de la Russie ».

La mission, mandatée par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, s'est félicitée du nouveau train de sanctions que vient d'adopter l'UE contre le régime de Minsk après le déroutement d'un avion pour arrêter un opposant.

Outre la bonne application de ces sanctions, les parlementaires proposent de « travailler sur une justice universelle » afin que les victimes du régime puissent porter plainte en France.

Ils plaident également pour la création, sur le modèle des « groupes d'amitié », d'un groupe parlementaire français avec l'opposition biélorusse, ainsi que la nomination d'une personnalité spécialement chargée de suivre ce pays.

M. Petit a également appelé de ses vœux une « politique d'influence "hard" » pour soutenir l'opposition et la société civile biélorusses, avec notamment des aides aux chercheurs et universitaires contraints de quitter leur pays et aux médias libres en exil.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.